

# LAVAUUR

*le mag*



**96000 tonnes  
de déchets à Lavaur ?  
Non merci !**



## SOMMAIRE

### PAGE 3

#### › ACTU

Un nouveau souffle pour l'hôpital !

### PAGE 4

#### › VILLE EN FÊTES

Les nouveaux arrivants

Nos Aînés...

### PAGE 5

#### › ENVIRONNEMENT

Extension du centre de déchets...

### PAGE 6

#### › VILLE À VIVRE

La Régie a 100 ans...

Ville propre

### PAGES 7 à 9

#### › CONSEIL MUNICIPAL

Les grands projets communaux

Budget : neuf ans sans impôts !

### PAGE 10

#### › LOISIRS

« HANDILOISIRS »

Bourse à projet

Formation...

### PAGE 11

#### › VILLE EN VUE

Cérémonie de Citoyenneté

Visite du Ministre de la l'Agriculture

### PAGES 12-13

#### › CULTURE

La Médiathèque

### PAGE 14

#### › INTERVIEW

Nadège GRILLE,

une directrice pas comme les autres

### PAGES 15

#### › EXPRESSION LIBRE

## Protéger l'environnement, c'est vital

Notre municipalité est guidée par le souci de l'équilibre entre développement économique et protection de l'environnement. C'est pourquoi, sans rejeter, a priori, le projet d'extension des Bruges, nous avons refusé catégoriquement l'augmentation du tonnage traité de 43000 à 96000 tonnes. Et cela d'autant plus que nous avons appris très récemment que le tonnage traité en 2005 et en 2006 s'élevait en réalité déjà à 66000 tonnes ! Pourquoi ne nous a-t-on pas dit la vérité ? Le Conseil Municipal a voté la délibération que je lui ai proposée, à l'unanimité. C'est assez rare pour être souligné... Nous voulons la vérité, la transparence : aussi ai-je souhaité qu'un débat public ait lieu. Car avant tout, il s'agit de protéger notre cadre de vie, sans renoncer aux progrès en matière de gestion de nos déchets. Une réflexion s'impose donc, que viendront éclairer les compléments d'information que nous attendons avant de nous prononcer, en toute liberté. Le préfet a accepté de constituer une commission locale d'information (CLIS) à laquelle participeront les élus et les associations de défense de l'environnement. Soyez sûrs d'une chose : nous n'accepterons jamais un traitement de 96000 tonnes !

Le député-maire

## LAVOUR le mag

Lettre de la Municipalité n° 26, est édité par la Mairie de Lavour

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : le Maire de Lavour

RÉDACTION : Mairie de Lavour

ICONOGRAPHIE : Mairie de Lavour

TIRAGE : 6 000 exemplaires

DIFFUSION : La Poste — Impression Art & Caractère (SIA)

Lavour — Dépôt légal à parution : En cours

Rencontrez le député-maire,  
Cabinet du Maire Tél. : 05 63 83 12 28

Rencontrez les adjoints  
et conseillers municipaux

Mairie de Lavour Tél. : 05 63 83 12 20

*(Pour mémoire, la liste des noms et des fonctions  
de vos élus peut vous être adressée sur simple demande)*

Mairie de Lavour BP 88 — 81500 Lavour  
Tél. : 05 63 83 12 20 — Fax : 05 63 41 42 89

Une nouvelle adresse courriel  
pour votre Mairie

Courriel : [mairie@ville-lavour.fr](mailto:mairie@ville-lavour.fr)

Internet : [www.ville-lavour.fr](http://www.ville-lavour.fr)

Votre bulletin municipal  
imprimé sur du papier  
recyclé !

# UN SCANNER pour L'hôpital !

Après la rénovation complète du service des urgences et son inauguration, le 17 décembre 2004, par Catherine Vautrin, Secrétaire d'Etat aux personnes âgées, l'hôpital a engagé la modernisation de

son service Long Séjour (voir encadré). Aujourd'hui, on reste dans la même dynamique: **le député-maire a en effet obtenu une subvention exceptionnelle de l'Etat d'un montant de 350.000€**

**- ce qui permettra à l'hôpital de combler une partie de son déficit - ainsi que l'accord du Ministre de la Santé pour doter l'hôpital d'un scanner !**

## L'HÔPITAL DE LAVAUR : A LA CROISÉE DES GÉNÉRATIONS

### Un record pour la maternité!

Le 17 décembre est une date que la Maternité n'est pas prête d'oublier : Florian est né... Florian, ou le 500<sup>e</sup> bébé de l'année! Un bonheur pour les parents, un record pour l'hôpital, avec en prime une inscription du service maternité non pas dans le livre des records, mais dans les statistiques du Ministère de la Santé!

### Une Unité Long Séjour : la qualité au service de nos anciens

La première pierre d'un établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) a été posée le 14 décembre, à proximité du centre Pinel. Ce projet, qui s'inscrit dans le «Plan Solidarité Grand Age» développé par le gouvernement, entend proposer des services de grande qualité aux personnes du troisième ou quatrième âge. Au programme donc, convivialité, sérénité et confort! Côté soins : de la kinésithérapie, de l'ergothérapie, du social... Côté espace : des chambres individuelles, comprenant chacune son propre cabinet de toilette et des terrasses exposées à l'est, pour les promenades estivales. En tout, ce seront 60 lits auxquels s'en ajouteront sûrement d'autres, car il est question de créer une unité « Alzheimer ». **Ce nouveau service, qui représente un investissement de 6,8 millions d'euros, ouvrira début 2008 et viendra compléter une Unité de Soins Longue Durée qui fonctionne depuis 1986!**

**Un hôpital qui investit est un hôpital en bonne santé!**



## L'HÔPITAL en quelques chiffres

Accroissement de l'activité générale : + 4,5 %.

13 000 passages aux urgences.

+35 % en chirurgie ambulatoire

+10 % en gynécologie obstétrique

La maternité de Lavour ? Classée dans les 10 premières de Midi-Pyrénées, ce sont 527 accouchements et 19,5 % de naissances supplémentaires par rapport à l'année 2005... Soit +10 % en gynécologie obstétrique ! ■

## Les nouveaux arrivants reçus à l'Hôtel de Ville : 2006, une bonne année !

Tous les ans, la Ville organise une réception en Mairie pour accueillir les nouveaux habitants et se présenter à eux sous ses différents aspects. C'est bien sûr l'occasion pour ces nouveaux venus de découvrir l'histoire, la culture, l'économie, ou encore les activités sportives qui font



l'identité et les traditions de Lavour. Mais c'est aussi une belle opportunité pour eux de rencontrer les personnalités du monde associatif de la ville, invitées par le député-maire.

Certains venaient à peine d'ouvrir leurs cartons quand la réception a débuté, d'autres étaient arrivés depuis plus longtemps... Mais qu'importe ! Tous ont passé un moment chaleureux avant de rentrer chez eux, c'est-à-dire essentiellement dans le secteur du Pech et sur la route de Caraman. Certains sont retraités, d'autres sont de jeunes couples avec enfants en bas âge... Tous viennent d'un peu partout en France et avaient soif d'une vie à la campagne présentant les mêmes services qu'une grande ville : commerces, hôpital... ■

## Les AÎNÉS du Foyer Logement fêtent le PRINTEMPS !



Les aînés du foyer logements ont encore des paillettes plein les yeux... Magie, musique, chant et marionnettes ont marqué la fête du printemps en offrant aux personnes âgées l'occasion de se faire plaisir. Ce spectacle a affiché complet, et, grâce à sa mise en scène professionnelle, a su créer un véritable effet de surprise. Un moment fort donc, qui s'inscrit dans un calendrier 2007 riche en activités et en sorties pluriculturelles (opérette, musées, parc animalier...). Au programme au sein de la résidence : diaporamas, cinéma, jeux de mémoire, arts plastiques, jeux de société... Des activités grâce auxquelles les aînés tissent des liens que renforcent à leur tour des rencontres quotidiennes plus informelles, mais tout aussi importantes : discussions et jeux de cartes s'improvisent en effet souvent en fin de journée dans une salle du foyer mise à leur disposition ! Ces moments essentiels s'ajoutent aux nombreux rendez-vous de l'année (épiphanie, chandeleur...) et aux rencontres avec les plus jeunes, au Centre de Loisirs. ■

## La passion du BALLON OVALE !

« Nous étions si heureux ! », un livre qu'André Boniface a dédié le 22 décembre à l'Hôtel de Ville sur invitation de la mairie et de l'ASV... Un inconnu, cet auteur ?

Certainement pas pour les passionnés de rugby ! Grande figure du « jeu à la française », cet international et son frère Guy ont fait la fierté de Mont de Marsan en rapportant le bouclier de Brennus en 1963. Célébrant des valeurs simples comme l'amour des siens, le terroir, la nature ou la justice, cet ouvrage ne



manque pas non plus d'anecdotes sur les rugbymen.

Ces souvenirs, notre adjoint aux sports Joseph Dalla Riva les a partagés avec celui qui fut l'un de ses anciens adversaires ! ■



## EXTENSION du centre de déchets : NON aux 96000 tonnes !

Depuis de nombreuses années, le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM), présidé par M. Jacques Esparbié, gère le centre de traitement des déchets qui intéresse plusieurs communes dont Lavour. C'est à la COVED, société privée, qu'il a confié le soin de stocker, transformer ou valoriser ces déchets... Concernant les chiffres de tonnage traité, il faut savoir qu'ils s'élevaient jusqu'en 2004 à 35000 tonnes, dont 8000 étaient originaires des communes du SICTOM. L'augmentation envisageable de tonnage autorisée était quant à elle fixée à 43000 tonnes. Or, en juillet 2006, la COVED dépose un dossier demandant une autorisation d'accroître le tonnage traité à 96000 tonnes : un chiffre inacceptable ! Une enquête publique s'ensuit en novembre 2006, provoquant une vive émotion...



### CHRONIQUE D'UNE DÉLIBÉRATION ANNONCÉE

Le Maire prend, sur le champ, une série de décisions destinées à préserver le cadre de vie vauréen :

⇒ - Il obtient du Préfet que soit créée une CLIS – Commission Locale d'Information et Surveillance – à laquelle participeront les associations de défense de l'environnement.

⇒ - Il fait part au Préfet et au Président du SICTOM de son **opposition totale** au tonnage de 96000 tonnes.

⇒ - Il demande au Président du SICTOM de présenter son projet au Conseil Municipal. Au cours de celui-ci, les avis des communes situées dans un périmètre de 3km autour du centre

de déchets sont recueillis. A l'issue du Conseil Municipal, le maire fait voter une délibération à **l'unanimité**, précisant ceci :

- 1 L'exigence d'une information complète et transparente avant tout projet d'augmentation de tonnage traité ;
- 2 La durée de vie du site, sans extension, doit être maintenue, voire accrue car la déchetterie garantit le coût de service le plus bas pour la population ;
- 3 Le projet ne devra pas augmenter la circulation des poids lourds dans l'agglomération de Lavour.
- 4 La proximité du lycée agricole de Flamarens doit être prise en compte.

5 Des solutions devront être trouvées pour supprimer les mauvaises odeurs.

Valoriser les déchets reste une idée judicieuse ; à l'issue de cette délibération, il a été souligné que le nouveau procédé n'était pas entièrement rejeté, à condition qu'il reste novateur en matière environnementale et que sa rentabilité soit maintenue. En attendant toute prise de décision, une concertation avec les habitants et toutes les personnes concernées doit avoir lieu...

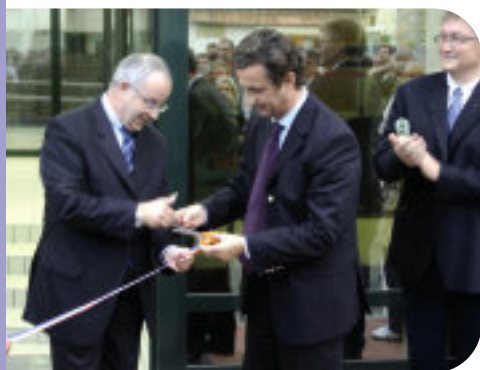
### D'UN CHIFFRE À L'AUTRE...

C'est donc dans ce souci de transparence que la Ville a organisé un débat public sur l'extension de la déchetterie, en y associant la Dépêche du Midi et la radio 100 %. Le 22 Mars 2007, dans la salle, les représentants de la COVED et du SICTOM ont répondu aux nombreuses questions que posait la population. Le Maire, quant à lui, rendait publique une lettre du Préfet l'informant des dernières données chiffrées du tonnage traité : **il s'agit non pas de 43000 tonnes, comme l'avaient affirmé le SICTOM et la COVED, mais de 66000 tonnes en 2005 comme en 2006 ! Un chiffre qui n'a jamais été mentionné dans le dossier d'enquête publique, qui n'a pas été évoqué par M. Jacques Esparbié lors du Conseil Municipal et qui, enfin, n'a pas été non plus prononcé lors de la réunion du comité syndical du SITCOM du 6 juin 2006...** Une réunion au cours de laquelle l'amélioration du budget avait pourtant été justifiée par une gestion très rigoureuse et une diminution des impayés...

### Art et Caractère

Une nouvelle récompense pour « Art et Caractère » : un label « Imprim'vert » !!!

## LA RÉGIE, « une vieille dame qui a tout d'une jeune » !



### CONGRÈS NATIONAL DES ENTREPRISES LOCALES DE DISTRIBUTION

Le Député-Maire, en tant que Président de l'Anroc – Association Nationale des Régies de services publics et des Organismes constitués par les Collectivités locales - a accueilli les 170 entreprises locales françaises de distribution d'énergie (ELD) à Lavour. Ce congrès, orchestré par notre Régie, a permis de faire le point sur le marché de l'énergie au moment où un projet de loi sur le sujet était en cours d'examen au Sénat. Tous se sont ensuite rendus à l'inauguration des locaux d'ESL, avant de partager un repas à la Halle d'Occitanie dans une ambiance conviviale...

### NOTRE RÉGIE ? ELLE A 100 ANS ET TOUT L'AVENIR DEVANT ELLE !

100 ans d'Histoire pour notre Régie...

100 ans de valeurs rappelées par son directeur, le jour de l'inauguration des nouveaux locaux :

- **Qualité** de service et sécurité des usagers et du personnel
- **Diversification** : ESL a reçu l'agrément pour le gaz en novembre 2002
- **Protection** de l'environnement : investissement dans les énergies renouvelables

Le sous-préfet, Jacques Troncy, soulignait que « cette Régie est la preuve que les petits peuvent être exemplaires pour les grands et qu'ils peuvent montrer le chemin aux mastodontes ! C'est l'opportunité de faire valoir ses atouts, son savoir-faire, d'activer des ressources locales... ».

Cette volonté de fournir à nouveau le gaz avait suscité des polémiques, mais la municipalité a tenu bon. Un choix que les résultats confirment : +30% de chiffre d'affaires en 2 ans !

Durant le cocktail qui s'est déroulé Place Saint-Alain - sur un parvis éclairé par la Régie ! – le Député-Maire a salué cette « vieille dame qui a tout d'une jeune » avant de lui prédire de beaux jours encore ! ■

## CONCOURS des maisons fleuries...



La remise des récompenses aux Lauréats s'est déroulée le Samedi 16 Décembre à 11 h à la Mairie de Lavour. Le jury a attribué 50 prix :

Le prix Jacques LATTES, renouvelé, a récompensé Mme Lidye PETITJEAN.

- Le 1<sup>er</sup> prix fut décerné à M. et Mme Jean-Claude SOYER.

- Le 2<sup>e</sup> prix à Mme Maria RODRIGUEZ

- Le 3<sup>e</sup> prix à M. Guy ALBOUY

La liste des autres lauréats est disponible en Mairie.

## ...maisons et balcons illuminés

Le 1<sup>er</sup> prix « maisons illumineés » :

M. Patrick VAISSIERES.

Le 2<sup>e</sup> prix « maisons illumineés » :

M. Didier TAILHADES

et le 1<sup>er</sup> prix « balcons illuminés » :

Xavier CLAUZEL.

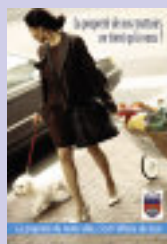
Les récompenses ont été offertes par la Mairie de Lavour, E.S.L. et le Domaine d'En Ségur.

**598 abonnés gaz**

## UNE VILLE PROPRE, c'est possible... si on veut !

### IMPLANTATION DE 10 « TOUTOUNETS » EN VILLE

Rappelons que ce sont nos impôts qui servent à nettoyer les rues de notre ville... N'avons-nous pas mieux à faire de cet argent ? Et concernant les employés municipaux qui entretiennent nos espaces verts et nos jardins publics : ne peut-on pas davantage les respecter ? Il faut croire que si... ■



**1300 chiens à Lavour**  
**66 kg de déjections canines**  
**par jour dont 25 kg**  
**sur la voie publique.**

**43 000 €/an pour**  
**le nettoyage des rues !**

**Les 10 « toutounets »**  
**et le « canisite » : 10 000 €**

**Poursuite des réunions  
de quartier pour le  
secteur rural de Lavour  
(hors agglomération)**

**Vous avez envie  
d'aborder les  
problèmes qui vous  
préoccupent avec le  
Conseil Municipal ?**

**Rendez-vous à  
l'Hôtel de Ville,  
le 14 mai à 20h30 !**

## Les GRANDS projets en cours

### Le COMPLEXE sportif des CLAUZADES

Les clubs vauréens connaissent de nombreux succès, la population et avec elle les licenciés et les élèves des établissements scolaires, augmentent... Il s'agit d'adapter les équipements à cette réalité! C'est donc avec cette volonté qu'est né le projet d'aménagement du complexe sportif des Clauzades

(1580000 € HT). Il s'agit de construire une tribune de 1000 places et 6 vestiaires, et d'aménager le 1<sup>er</sup> étage du Chai pour les associations sportives et le Centre de Loisirs. Un projet dont les travaux débiteront en mai 2007 et qui voit le jour d'une part grâce aux subventions du Département, d'autre part grâce aux

Aides Exceptionnelles de l'Etat obtenues dans le cadre parlementaire. Le solde est autofinancé par la ville. ■

### Aménagement de la Médiathèque ! (voir pages 12 et 13)

Les travaux qui ont commencé en novembre 2006 devraient être terminés en octobre 2007.

Les négociations ont permis **une diminution de 450000 €** sans modification du projet initial. (détail du projet en page Culture) Cette opération représente un montant de 2.070.175 € TTC dont 48,9 % sont financés par l'Etat et obtenus par le Député-Maire: une Aide Exceptionnelle de 180271 € s'ajoute à une subvention de 666246 €. Avec les subventions du Conseil Général et du Conseil Régional, le total des aides représente 77,5%. Un record!

Les aménagements des jardins et des abords de la Médiathèque bénéficieront eux aussi d'une autre Aide Exceptionnelle de l'Etat, d'un montant de 150000 €, obtenue par le Député-Maire. ■

### Création d'une COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE pour un plan de circulation

Cette commission extra-municipale a été créée par le Conseil Municipal pour répondre aux problèmes de circulation et de stationnement que nous connaissons à Lavour. Si la géographie de la ville ne permet pas d'attendre de miracles, il est question en tout cas d'améliorer les choses! C'est donc en complément de la réflexion sur la révision du P.O.S. que cette commission a été créée. Elle fait remonter les principaux problèmes rencontrés, établit des priorités et étudie des

solutions qui pourraient y être apportées. Le but? Améliorer les conditions de vie des piétons, automobilistes et cyclistes de la ville. Cette commission associe les élus et des personnes qualifiées (Gendarmerie Nationale et police Municipale; DDE; commerçants; service de secours; hôpital; responsables d'établissements scolaires; représentants de personnes âgées et de personnes handicapées...). Participant aussi ceux qui étaient présents lors des réunions de quartier. ■

## BUDGET 2007 : pas d'augmentation d'impôts pour la neuvième année !

C'est dans un contexte économique et démographique toujours aussi favorable que s'inscrit le budget de l'année 2007. Un équilibre mis en valeur par :

- la baisse du nombre de demandeurs d'emploi de 10 % entre 2006 et 2007 (- 15 % pour le chômage des jeunes)
- les nouvelles implantations commerciales en 2007
- le niveau élevé des produits de la taxe locale d'équipement
- la consolidation des autres services publics
- le maintien à un bon niveau de la Régie municipale d'électricité et de gaz de Lavour

La population devrait dépasser les

10000 habitants, ce que confirmeront les résultats du recensement que nous connaissons en 2008. Mais notre capacité d'autofinancement elle aussi augmente ! Les chiffres ? De 41 % par rapport à 2006 et de 78 % par rapport à 2005 ! Cette tendance est due à une très bonne dynamique des recettes que génèrent le développement de Lavour et la maîtrise des charges.

On peut envisager l'année 2007 avec le sourire... et les projets sont là ! Il est donc question de poursuivre, voire d'accentuer, l'effort d'équipement - **sans pression fiscale supplémentaire pour la neuvième année !** - en maintenant, pour les finances communales, un niveau d'endettement tout à fait supportable dans les années à venir. Les investissements

seront soutenus comme les années précédentes, c'est-à-dire grâce à une mobilisation maximale des subventions (en particulier de l'Etat).

### Les recettes provenant de la Régie

L'hiver a été doux et nous avons connu la sécheresse... ce qui a provoqué la diminution de la production électrique. Mais si la météo joue parfois des tours à la Régie, cette dernière a quand même obtenu de très bons résultats grâce à une gestion de qualité. ■

## La ville travaille sa silhouette : LE POINT SUR LES TRAVAUX

### Travaux terminés ou en cours de finition

#### VIE SCOLAIRE

Agrandissement de l'école maternelle des Clauzades avec la construction d'une salle de repos et d'une salle de classe.

#### VIE SOCIALE

Ravalement de la façade de la Croix Rouge.

#### VIE CULTURELLE

Remaniement de la toiture de l'Eglise Saint-François.

#### VOIRIE

Aménagement rue d'Escaluffe ;

Aménagement chemin d'En Trabouillou ;  
Aménagement carrefour route de Caraman, chemin d'En Trabouillou ;  
Aménagement piétonnier route de Caraman et installation de l'éclairage public ;  
Aménagement des rues du 3 mars et de la Distillerie ;  
Liaison Saint-Barthelemy / Le Pech 1<sup>re</sup> tranche ;  
Revêtement voirie rurale programme 2006 (route de Saint-Jean de Rives – Route de Flamarens – Route de Montplaisir – route de Pibres).

### Travaux en cours depuis le début de l'automne

#### VOIRIES

La liaison Saint-Barthélémy/Le Pech sera achevée. Concernant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> tranches : réalisation d'un carrefour giratoire au niveau de la route de Belcastel et aménagement de la voirie entre la route de Toulouse et la route



La liaison Saint-Barthélémy/Le Pech



de Belcastel. **Coût de l'opération : 1321888€.** **Aide de l'Etat (DGE): 76000€** **et Aide Exceptionnelle de l'Etat au titre de la «réserve parlementaire» : 129867€.**  
Aménagement Impasse des Graves du Pech;  
Revêtement impasse des Marronniers  
Aménagement rue Louis Lumière;  
Aménagement chemin de Bel-air (face au stade);  
Elargissement route de Paulin entre la liaison Sain-Barthélémy/Le Pech et le chemin des Côteaux;  
Aménagement de la rue de La Garrigue  
Installation de l'éclairage public et aménagement du piétonnier des Goutisses pour permettre aux personnes handicapées d'accéder au centre ville avec une plus grande sécurité;  
Aménagement des espaces verts et de certains trottoirs du quartier du Pigné  
Aménagement d'un giratoire à En Béral  
Aménagement de la route du Pech entre la route de Caraman et la rue d'Escaluffe;  
Aménagement des trottoirs devant les Trois Grâces;  
Aménagement du chemin de la Duchesse jusqu'au carrefour de la rue Flandres de Dunkerke;  
Aménagement des allées Ferréol Mazas  
Busage du fossé route de Castres après la rue Honoré de Balzac;  
Aménagement d'une aire de jeux pour les enfants à proximité de la halle d'Occitanie;  
Aménagement du carrefour du Pont Saint-Roch.

**VIE SCOLAIRE: des travaux pour faire face à l'augmentation des effectifs!**  
**Aménagement d'une salle de classe**

**dans la maternelle du Centre Création d'une salle de classe dans l'école primaire du Pigné.**  
Deux ouvertures de classes en septembre 2007;  
Engagement d'une étude de projet de cuisine centrale;

**VIE CULTURELLE**  
**L'aménagement de la Médiathèque dans l'ancien couvent des Sœurs du Christ sera achevé dans l'année, le matériel et le mobilier seront acquis**

**VIE SPORTIVE**  
Construction de vestiaires et d'une tribune au stade des Clauzades;  
Clôture du complexe sportif des Clauzades;  
Aménagement d'un local pour le Tir à l'Arc et l'Escrime;  
Aménagement d'une salle de musculation au complexe sportif des Clauzades;  
Mise en place du chauffage dans la salle de sports des Clauzades;

Mise en place du chauffage au boulodrome;  
Rénovation des vestiaires et du hall d'entrée de la piscine;  
Une subvention sera versée au tennis-club pour la réalisation d'un cours couvert supplémentaire;

**VIE SOCIALE**  
Aménagement du premier étage du Chai des Clauzades;  
Extension de la crèche municipale prévue pour l'été;  
Extension des locaux des restos du Cœur;  
Le PAE d'En Béral sera lancé;  
Le passage au gaz des chaudières des bâtiments communaux sera poursuivi;

**VIE MUNICIPALE**  
Construction du bureau des services techniques municipaux aux ateliers d'En Roudil;  
Réaménagement des bureaux de l'Hôtel de Ville pour l'installation du service instructeur d'urbanisme.

## Ces opérations sont financées par les recettes suivantes

- celles liées à notre capacité d'autofinancement, en particulier grâce à une maîtrise rigoureuse des charges
- celles issues du Fonds de Compensation de la TVA
- des subventions spécifiques provenant:
  - de l'Etat : DGE, FNADT, DGD
  - du Conseil Général
  - de l'emprunt (raisonnable).

## PRÈS DE 70 EMPLOIS CRÉÉS

**Développement économique:  
plus de choix, pour les meilleurs prix**



## « HANDILOISIRS » : que du bonheur !

Lavaur est la première ville de Midi-Pyrénées à avoir relevé le défi à la fois logistique, humain et financier, d'intégrer les enfants lourdement handicapés dans la vie du Centre de Loisirs. Le temps de l'expérimentation passé (2004), il est agréable de constater que cette initiative remporte aujourd'hui un grand succès. Une inscription dans la durée due en partie aux sentiments de bonheur ressentis par l'ensemble des enfants, handicapés ou non. Enfants heureux... parents heureux ! ■

## Un ATELIER THÉÂTRE pour les « mercredis artistiques » (Libr'action) !



Apprendre à mieux maîtriser la langue orale et écrite ou encore à travailler en équipe en créant ses propres costumes et son propre maquillage... Bref, développer ses compétences, mais aussi aller à la rencontre d'artistes et de techniciens professionnels... L'atelier ouvre les portes de la culture aux jeunes tout au long de l'année. Une culture citoyenne, avec l'environnement pour thème central.

Au départ, 3 groupes de jeunes, de 6 à 17 ans, mais un seul spectacle : « Dame Nature a disparu », entièrement écrit par l'animatrice. Une autre manière de voir l'écologie, avec un traitement esthétique de ce sujet brûlant de l'actualité... Déjà deux représentations prévues... A suivre ! ■



## LE HAUT DU PANIER : une reconnaissance pour notre école de basket !

Le samedi 2 décembre, le Basket Club et la Ville de Lavaur accueillent M. Yvan MAININI, Président de la Fédération Française de Basket-Ball pour la remise du Label : « Ecole Française de Mini-Basket » à Madame Monique SEIGNEURY, Présidente de l'école de basket. Cette récompense fédérale est la reconnaissance nationale du travail de formation dispensé au sein du club. 155 clubs sur 4500 en France ont obtenu cette labellisation. Lavaur devient donc le **troisième club de la Région Midi-Pyrénées** détenteur de cette difficile reconnaissance.

« Avec plus de 200 licenciés et 16 formations qui sillonnent les salles

de la Région, le club vauréen n'est plus un petit club comme vous le dites, mais il fait partie des gros clubs », s'exprimait le Président de la FFBB lors de cette cérémonie qui avait réuni plus de 400 personnes dont beaucoup de partenaires, dans la salle des Clauzades. C'était la fête pour les enfants du club qui arboraient le nouveau tee-shirt labellisé, mais aussi pour les dirigeants. Après la cérémonie, Yvan Mainini a donné le coup d'envoi de la rencontre masculine Lavaur-Auch (83-57). ■

Suivez la vie du club sur <http://bclavaur.free.fr/>

## LA BOURSE à projet : 3 dossiers retenus !

Qu'est-ce que la Bourse à Projet ? Deux intervenants municipaux aident les jeunes à construire et rédiger un projet dans ses aspects administratif et financier, qu'ils défendent ensuite devant un jury. Projet approuvé ? Il faut alors le mettre en oeuvre et l'évaluer. Trois dossiers viennent d'être retenus et reçoivent une aide financière de la mairie : un spectacle de danse ; un journal interne au collège et la création d'une fresque sur le thème de la pollution. ■



## Vous ne pouvez pas aller vers la formation ? La formation vient A vous !

Tous les animateurs des CLAE et du Centre de Loisirs non titulaires du BAFA bénéficient d'une formation qualifiante entièrement gratuite, sur place, à Lavaur : un plus pour l'accueil des enfants et

des jeunes ! Un plus pour celles et ceux qui ne peuvent se déplacer... La Mairie aidée par la CAF et le Ministère de la Jeunesse et des Sports en assure le financement. ■

## Une formation continue pour tous

La Ville offre aussi à tous les animateurs une formation continue. Au programme, **trois modules** : connaître le fonctionnement d'une Mairie, apprendre à travailler

en équipe et approfondir la notion de projet, de sa conception à son évaluation. ■

## 18 ANS, un âge qui se fête !



Certains ont reçu leur carte d'électeur non pas par courrier, mais directement des mains du maire... Ceux-là viennent de fêter leurs dix-huit ans et votent pour la première fois. Invités à marquer cet événement à la Mairie sous la forme solennelle d'une Cérémonie de Citoyenneté, ces jeunes ont en fait bénéficié ce jour-là des possibilités qu'offre un nouveau décret aux communes qui le souhaitent : organiser comme elles l'entendent la remise des cartes électorales à ceux qui viennent d'atteindre la majorité. Les citoyens en herbe ont donc pu profiter d'une petite leçon d'histoire de la République Française, que le maire leur a prodiguée avant de souligner les droits et les devoirs qui y sont rattachés. Alors, un simple bout de papier, la carte d'électeur ? Certainement pas ! La quarantaine de jeunes qui avait répondu à l'invitation, copie du manuscrit original de la Marseillaise sous le bras, était attentive au contraire à la forte symbolique de cette carte. Une chose est sûre : ils ne s'étaient pas déplacés par politesse ! Entourés de conseillers municipaux et de membres de la commission électorale, ils ont aussi su tirer parti du verre de l'amitié pour froter leurs idées à celles des élus. ■

## Visite du nouveau PRÉFET

Le préfet a rendu une visite privée au Député-Maire avant de remettre la Légion d'Honneur à Joseph Dalla Riva. ■

## Visite du MINISTRE DE L'AGRICULTURE



A l'invitation du Député-Maire, le Ministre de l'Agriculture s'est rendu au lycée agricole de Flamarens, où il s'est engagé à financer un projet majeur pour l'établissement : reconstruire le pôle élevage sur le site d'En Darassou. Les anciens bâtiments, vétustes, se situaient à Flamarens et présentaient un danger certain pour les élèves. Les nouveaux bâtiments seront mis aux normes de sécurité pour permettre au lycée agricole non seulement de faire travailler ses élèves dans de meilleures

conditions, mais aussi d'accueillir la population ou les agriculteurs en toute sérénité. Et les visiteurs risquent d'être nombreux à se presser dans les salles de traite ! Entièrement modernisés, ces nouveaux bâtiments abriteront en effet des techniques innovantes comme l'hydrocurage, un système de nettoyage écologique qui fait gagner du temps ! D'un montant de 1633000 €, ce projet dont les travaux ont commencé en septembre 2006, devrait connaître son aboutissement en janvier 2008. ■

## JOSEPH DALLA RIVA, Chevalier de la Légion d'honneur



Homme de cœur, Joseph Dalla Riva vient d'être nommé Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. Elu de Lavaur depuis 23 ans, du Département depuis six ans, Joseph Dalla Riva met toute son énergie dans le service qu'il rend quotidiennement à ses concitoyens. Ancien rugbyman, le sport est sa passion : il porte ses valeurs et œuvre pour les faire vivre dans notre ville. ■



## La **MÉDIATHÈQUE** avance...

**Située au cœur du centre ancien de Lavar, dans la Maison des Sœurs du Christ (bâtiments du 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles), la Bibliothèque-Médiathèque va devenir le premier équipement culturel du pays de Cogna. C'est dans un ensemble patrimonial et historique prestigieux, à proximité de la cathédrale Saint-Alain et du Plô, que seront regroupés sur un même site la Médiathèque, une grande salle d'exposition temporaire (chapelle), et plus tard le musée.**

### Le **PROGRAMME** des travaux

Commencés fin novembre, les travaux dureront un an. L'accès se faisant par la rue Jouxaygues et la rue Dame Guiraud, nous prions donc les résidents de ce quartier de bien vouloir excuser les perturbations, malheureusement inévitables, qui sont générées par le chantier.

La première phase des travaux a consisté à préparer le chantier (65 jours). Il a ensuite été question de consolider et

structurer le bâtiment du sol jusqu'à la toiture selon le programme architectural: entrée principale, planchers et plafonds, remaniement de toiture, assainissement, traitement des façades et structure (180 jours). Suivront les menuiseries extérieures et intérieures, les plâtreries et faux-plafonds, les carrelages et revêtements, l'ascenseur, l'électricité, la plomberie-sanitaire et le chauffage (180 jours). Le bâtiment sera achevé à l'automne 2007.

Le mobilier et l'équipement informatique seront installés en novembre et en décembre, puis les fonds de la bibliothèque pourront être transférés: ouvrages jeunesse, adultes, archives et fonds anciens.

Seront également traités au cours du 2<sup>e</sup> semestre l'aménagement paysager du cloître et des jardins, face à l'esplanade du Plô. ■

## Les missions et les services de la MÉDIATHÈQUE

Les missions de la bibliothèque, en tant que service de lecture publique - diffusion du savoir, information, formation - s'exercent au travers de ses collections. Si le support imprimé reste en cela primordial, le développement des nouvelles technologies permet de créer d'autres outils pour répondre au mieux aux nouvelles attentes des usagers : CD, DVD, internet... Véritable équipement culturel, la bibliothèque devient donc

« médiathèque ». Elle est informatisée, dispose de plusieurs médias et offre au public des espaces et des services adaptés à la vie actuelle.

### La médiathèque comprend deux niveaux :

- au rez-de-chaussée, **l'espace Jeunesse**, allant des plus petits au plus grands, et comprenant aussi une salle du conte.
- Au 1<sup>er</sup> étage, **l'espace Adulte** comprenant

3 parties : le fonds Adulte, le Fonds ancien et les archives, l'espace Musique (CD, DVD) et le Multimédia.

Tout en maintenant le service actuel de lecture publique, la commune prépare déjà les équipements (choix du mobilier et de l'informatique), l'organisation de la nouvelle médiathèque et la commande des nouvelles acquisitions, en lien avec le Centre National du Livre. ■

## Une MÉDIATHÈQUE à vocation intercommunale

Dans le cadre du Pays de Cocagne, la médiathèque de Lavar est un équipement à vocation intercommunale. Entrant pleinement dans une stratégie de développement du territoire, elle permettra d'organiser une offre culturelle cohérente en matière de lecture publique en restant au service du plus grand nombre.

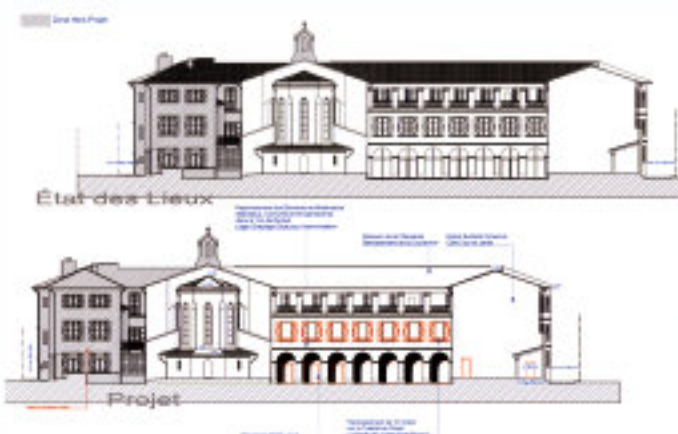
La médiathèque de Lavar répondra

aux besoins de l'ensemble de la population : jeunes et adultes, avec des services gratuits pour les enfants et les enseignants, des services adaptés pour les personnes en difficulté (chômeurs, personnes âgées...), et un accès spécifique pour les personnes handicapées.

**Une convention de lecture publique** sera proposée aux communes voisines

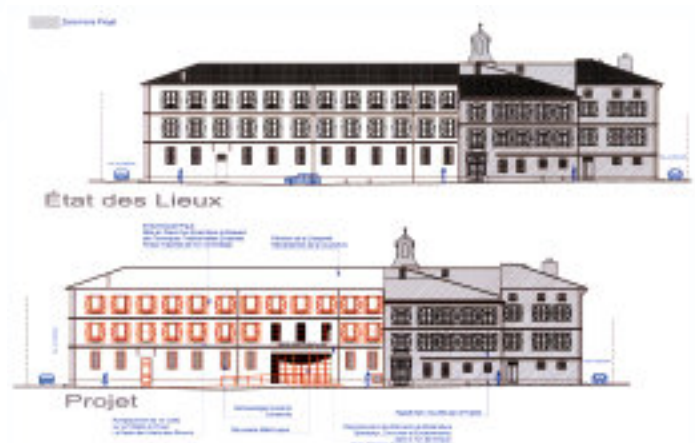
et aux communautés de communes Tarn-Agout et S.E.S.C.A.L. : si ces dernières le souhaitent, elles pourront en effet faire bénéficier leurs résidents et les enfants des écoles des mêmes services et du même tarif d'abonnement que les vauréens, moyennant une participation financière. ■

## ETAT DES LIEUX ET PROJET



**Façade Jardin (accueil)**

### Façade Rue Jouxagues



## NADÈGE GRILLE, une DIRECTRICE pas comme les autres tournée vers les autres



**Lavour Mag :**  
**Nadège Grille,**  
**pouvez-vous**  
**nous dire qui**  
**vous êtes ? ...**  
**Et pourquoi**  
**avoir choisi**  
**d'être directrice**  
**de prison ?!**  
**Nadège Grille :**  
J'ai 35 ans,

mariée, deux

enfants. Béarnaise d'origine, j'ai pris mes fonctions à Lavour l'été dernier avec l'objectif de préparer l'ouverture de cet établissement peu ordinaire. Je suis effectivement directrice des services pénitentiaires ... j'ai choisi cette orientation professionnelle il y a 10 ans suite à une rencontre avec un directeur de prison assez atypique. J'ai découvert un métier méconnu où la dimension sociale et humaine font de notre mission un service public noble, tourné vers les autres, utile pour la société et les usagers eux mêmes pour lesquels la sanction doit nécessairement avoir une dimension éducative. Ce ne sont donc pas a priori les miradors, les menottes et l'aspect sécuritaire qui m'ont amenée dans cet univers professionnel ! Ensuite, mon parcours est sans doute aussi atypique que la rencontre de départ : j'ai démarré au centre des jeunes détenus de Fleury-Mérogis et, cette question de la prise en charge des mineurs, avec la violence qui régnait alors dans cet établissement, m'a littéralement « prise aux tripes » ... je n'ai cessé depuis de travailler cette question, me spécialiser sur ce public pourtant très minoritaire (1% des personnes détenues à peine).

**LM : L'établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) de Lavour ouvre cet été, qu'est ce qui différencie cet établissement d'une prison ordinaire ?**

**NG :** L'EPM de Lavour est l'une des premières

prisons pour mineurs à ouvrir sur les 7 prévues par la loi d'orientation et de programmation pour la justice. Il s'agit d'établissements spécialisés pour l'accueil des détenus de 13 à 18 ans, c'est une innovation sans précédent alors que les adolescents sont détenus actuellement dans des maisons d'arrêt, au sein de quartiers spécifiques mais aux conditions de détention peu satisfaisantes en raison de l'absence de séparation absolue avec les adultes.

Les pouvoirs publics ont mobilisé des moyens inédits pour les EPM dont le coût est grosso modo trois fois plus élevé que celui des majeurs. Il s'agit de considérer la question de la prise en charge des mineurs détenus comme une priorité absolue, un axe majeur de prévention de la récidive s'agissant d'adultes en devenir dont on peut encore imaginer mettre un coup d'arrêt au parcours délinquant déjà bien amorcé.

L'idée force de ce projet d'établissement est de considérer que la prison, tout en n'oubliant pas son rôle premier – sanctionner, punir, mettre à l'écart, protéger les victimes – doit faire une place centrale à l'éducation, à la formation, à l'accès aux soins et à la culture ... Il y a là les conditions pour que l'incarcération soit un temps utile, pour tenter de renouer le lien social en vue d'un retour réussi dans la société.

Ainsi, 120 professionnels du ministère de la justice (des surveillants pénitentiaires spécialisés et des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse) vont, aux côtés de personnels soignants, enseignants et intervenants sportifs ou socioculturels divers, accompagner tout au long des journées ces 60 jeunes détenus.

Un programme dense et individualisé permettra une prise en charge ne laissant pas de place à l'oisiveté et plaçant l'école et les activités sportives au centre du dispositif. L'encadrement renforcé et permanent

doit permettre de garantir rigueur et discipline ... Avant de parler de réinsertion, il faut restaurer des choses simples : se lever tôt, se former, être capable de vivre en groupe en respectant l'autre, se soigner, prendre des repas à heures fixes, dormir la nuit ... C'est à la fois modeste et très ambitieux lorsqu'on connaît ce public !

**LM : Que répondez-vous aux détracteurs et manifestants divers contre ce projet ?**

**NG :** Qu'ils ne connaissent pas le projet précisément ! Ce sont justement ses dimensions humaniste, sociale et éducative qui en font sa force ... valeurs dont se targuent justement les anti prison ! Mettre l'accent sur cet aspect, considérer qu'il faille mettre le paquet en terme de moyens et ne pas traiter les adolescents de façon banalisée pour éviter les effets désocialisants et corrupteurs que peut avoir la prison quand elle est surpeuplée et démunie, est-ce critiquable ?

Quant à imaginer un monde sans prison où tous les délinquants – fussent-ils mineurs – seraient pris en charge en milieu ouvert... c'est une utopie à laquelle aucune société ne s'est d'ailleurs sérieusement risquée.

**LM : Quelles sont les retombées économiques, sociales, directes ou indirectes pour notre ville ?**

**NG :** Elles sont multiples. Outre les effets de la mise en place d'un tel chantier, ce sont 120 familles de fonctionnaires qui vont s'installer dans les environs. Les retombées indirectes sont alors évidentes.

Ensuite, en terme de création d'emplois, cet établissement à gestion mixte (semi privée) va employer de nombreux agents dans les domaines de la restauration, buanderie, maintenance, nettoyage. Enfin, le projet éducatif de la structure nous amènera à être en contact étroit avec le tissu associatif et les partenaires sportifs dont la vivacité n'est plus à démontrer à Lavour.

**JOURNÉE PORTES OUVERTES**  
**pour les habitants de Lavour à l'EPM le 2 Juin 2007.**  
**Inscription avant le 28 mai à l'Office du Tourisme au 05 63 58 02 00**

Groupe

## « POUR LAVAU »

DIVERS GAUCHE

Il y a un an, le dossier de Lavour-Mag, portait sur les déplacements dans la ville. Des difficultés jugées persistantes (embouteillages au centre-ville), une inquiétude face à l'évolution démographique, une insécurité sur les axes principaux, telles étaient les conclusions. Qu'en est-il un an après ?

Toujours la charrue avant les bœufs : Réaménagement des rues de Lagarrigue avec suppression du stationnement (revu entièrement après concertation avec les habitants du quartier). Projet de la rue d'Escaluffe sans réflexion en amont (aménagement cyclistes et piétons sacrifiés). Voie de franchissement du Naridel en cours de réalisation sans gestion du trafic généré dans les quartiers de Foncelarde et du Pech (il ne suffit pas de répondre quelle sera interdite aux poids lourds). Abattage des platanes route de Caraman sans projet d'aménagement des abords. Ouverture prochaine de la zone commerciale du Rouch en ignorant l'impact de l'augmentation du trafic route de St Sulpice ou chemin de Bel Air.

De même le maire, lors du débat budgétaire, affirmait : « un effort particulier sera fait au niveau de la voirie pour améliorer la sécurité et le confort dans les quartiers ». Un an plus tard, aucune inflexion n'est constatée, au contraire, cet entretien reste particulièrement négligé : nids de poule persistants, déformations importantes de la chaussée (chemin de bel-air), trottoirs dégradés ou inutilisables pour les personnes handicapées ou les mamans avec leur poussettes (Av J. Besse, route de St Sulpice).

Communiquer sur les circulations douces (cyclistes, piétons, personnes handicapées), créer des commissions extra-municipales qui ne se réunissent pas, Bernard Carayon sait faire. Gageons que de nouvelles annonces fleuriront pour la nouvelle année ! On en restera malheureusement aux promesses, sans étude sérieuse des déplacements dans notre ville et sans aucune avancée significative depuis cinq ans.

Groupe

## « LAVAU POUR TOUS »

MAJORITÉ MUNICIPALE

La septième réunion de quartier, donnant à chacun l'opportunité de s'exprimer sur les difficultés que nous rencontrons en termes de circulation ou d'aménagement de la ville, se déroulera bientôt à Lavour. Votre participation active de nos concitoyens à ces réunions, et l'écoute que nous avons eue de vos attentes, ont permis de dresser les premiers inventaires, approfondis depuis dans le cadre de la commission extra-municipale mise en place avec le Conseil Municipal. Là encore, les représentants des divers services de l'Etat, d'associations de personnes handicapées et de personnes âgées, les représentants d'établissements scolaires, les commerçants et les habitants de Lavour, étaient nombreux à se joindre aux neuf membres du Conseil Municipal – toutes tendances confondues – pour discuter des pistes éventuelles qui pourraient être suivies afin d'améliorer les choses.

Cette première séance de travail a porté ses fruits : des études sont prévues, un travail de fond est en cours à partir des problèmes jugés prioritaires. Ces initiatives s'inscrivent dans la continuité de ce que nous avons entrepris il y a dix ans avec la commission extra-municipale des personnes handicapées... C'est-à-dire bien avant l'obligation légale de 2005, ce qui fait de nous des pionniers en la matière !

Et ces initiatives ne sont pas isolées, comme le confirment les travaux du groupe de travail pour la mise en valeur du Plô, une commission qui réunit elle aussi des professionnels, des élus et des représentants de la population. En somme, le partage des idées est bien engagé et nous ne pouvons que constater l'apport essentiel qu'il représente pour Lavour.

Enfin, et pour la neuvième année consécutive, les impôts n'ont pas connu d'augmentation, notre taxe d'habitation est l'une des quatre plus faibles de la Région Midi-Pyrénées, tandis que nos investissements eux, connaissent une croissance de 112 % sur deux ans, avec un effort d'équipement supérieur de 81 % par rapport aux communes du même nombre d'habitants.

Groupe

## « A GAUCHE, LA POLITIQUE AUTREMENT »

PARTI COMMUNISTE

Voici le triste bilan du député-maire UMP bilan !

- L'Hôpital en danger : B. Carayon (comme les autres députés UMP) a voté un budget de la santé très insuffisant qui avait mis en péril la chirurgie. La mobilisation l'a mis en échec provisoirement.
- Une prison pour mineurs de 12 millions. Ainsi le gouvernement a réduit de 30% les subventions versées aux foyers de la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse) ; des milliers de postes sont supprimés dans les écoles. L'action doit s'amplifier encore pour empêcher l'ouverture de la prison en juillet et pour que des moyens en postes soient donnés à l'éducation ;
- Un grand dépotoir : la décharge de Lavour accueillera 96000 tonnes par an pendant dix ans de déchets ménagers et industriels qui viendraient de « départements non-limitrophes » ! La COVED engrangerait les euros. Suite aux informations que nous avons données par tract, l'édile local a fait semblant de reporter la décision. Dans l'immédiat refusons ce projet démentiel mais battons-nous aussi pour un service public de l'environnement et pour contraindre les entreprises à produire moins de déchets.

Si vous voulez sauver durablement l'hôpital mais pas de prison pour mineurs ni de dépotoir géant, nul doute qu'un vote massif le 22 avril 2007 pour Marie-Georges Buffet candidate antilibérale serait un atout.

Christiane ODETTI

Groupe

## « TOUS ENSEMBLE POUR LAVAU »

Avec le souci de l'intérêt général, nous avons tous refusé l'extension des Brugues à 96000 tonnes et voté à l'unanimité les propositions du maire. En disant non au projet du SICTOM, nous avons rappelé, collectivement, notre attachement à la préservation de notre qualité de vie à Lavour, notre refus d'accueillir sans cesse plus de déchets ménagers des départements voisins. Et puis pourquoi le président du SICTOM, M. Esparbié ne nous a-t-il pas dit ●●, en Conseil Municipal, que le tonnage autorisé (43000 tonnes) était déjà dépassé depuis deux ans (68000 tonnes) ? Pas clair !

Le maire a eu raison d'exiger de la clarté là où il y avait de l'obscurité, du débat là où il n'y avait que silence... Aux citoyens désormais d'assister aux travaux du SICTOM ! Un peu de surveillance ne fera pas de mal !

Henri VOLLIN

# Un été enchanté... et enchanteur !

## Les estivales de Lavour

*Dimanche 24 juin à 17h*

**Chant & Orgue - JF.Escourrou - Christine Latore**

*Mercredi 25 juillet à 21h30*

**Les Caprices de Marianne d'Alfred de Musset**

*Samedi 28 juillet à 21h30*

**Bastien, Bastienne de W.A.Mozart - Opéra Eclaté**

*Jeudi 2 août juillet à 21h*

**Ensemble Squillante (saxophones)**

*Samedi 4 août juillet à 21h*

**Ballets & Conscience**

*Jeudi 9 août à 21h*

**Trio Orgue, flûte et violon**

*Dimanche 19 août*

**Soirée des Amis des orgues : 2 concerts**

18h orgue/Hommage à Dietrich Buxtehude

19h30 Buffet du Pays de Cocagne

21h Sonates et Cantates de Buxtehude



## Les Jeudis au Jardin

Concert gratuit dans les jardins de l'évêché à partir de 20h30

Possibilité de restauration sur place tous les soirs

*Jeudi 5 juillet*

**Benoit Mardon Quintet,**

**« Ciélo y Tierra » musique du monde jazzifiés**

*Jeudi 12 juillet*

**Vrack**

**musique de l'Europe de l'est**

*Jeudi 19 juillet*

**Gerry Carter**

**musique irlandaise**

*Jeudi 26 juillet*

**Trafico**

**musique festive du sud**

